

A Monsieur  
A Madame

Conformément à l'article L 1122-11 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 21/02/2008 à 20 heures à la Maison Communale. L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR /  
Première - deuxième - troisième convocation.  
SEANCE PUBLIQUE

CONSEIL

- (1) BUDGET 2008
- (2) Convention de trésorerie Commune - CPAS
- (3) Rachat d'un placement Dexia invest
- (4) Approbation de la convention d'adhésion de la Commune aux marchés publics organisés par le M.E.T.
- (5) Convention avec le Service d'ACcompagnement pour personnes Handicapées Adultes en région Ourthe-Amblève (SACHA)
- (6) Régularisation de la situation du chemin n°45 conduisant au cimetière et à l'église de Comblain-la-Tour
- (7) Espace Public Numérique: approbation des clauses relatives au marché de services portant sur l'organisation d'animations, formations, ... conformément à la demande de subvention

HUIS-CLOS  
CONSEIL

- (1) Enseignement communal

Hamoir, le 13/02/2008

Par le Collège,

Le Secrétaire Communal f.f.,  
Le Bourgmestre,  
Ph. GROSJEAN;  
P. LECERF.

Pour l'Administration communale d'Hamoir,  
Philippe GROSJEAN,  
Secrétaire communal ff.